

Objet : Lancement de 4 appels d'offres pour des études de capitalisation sur les Filets Sociaux de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet régional intitulé « Contribution à la Normalisation des filets sociaux de sécurité alimentaire – NFSSA » financé par l'ARAA, avec le cofinancement de la coopération espagnole, OXFAM et Inter-réseaux Développement Rural lancent 4 appels d'offre pour la réalisation d'études de capitalisation.

L'objectif global de ce processus d'études est de contribuer à l'harmonisation des approches et des pratiques en matière de filets sociaux de sécurité alimentaire (FSSA) entre les acteurs de la sous-région Afrique de l'Ouest, en se penchant sur les dynamiques et les pratiques dans trois pays, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, sélectionnés compte tenu des avancées favorables qu'offrent leurs cadres stratégiques et dispositifs institutionnels de Protection Sociale.

Le présent appel d'offres se découpe en quatre lots pour la conduite de quatre études distinctes:

- Lot 1 : Etude Burkina Faso
- Lot 2 : Etude Mali
- Lot 3 : Etude Niger
- Lot 4 : Etude régionale (nourrie par les trois études nationales)

Note : Il est tout à fait possible aux consultants intéressés de se positionner sur un, plusieurs ou la totalité des lots, soit seul soit en consortium. Si vous souhaitez répondre à plusieurs lots, il faudra alors envoyer des offres techniques et financières séparées pour chaque lot.

Le(s) dossier(s) de réponse est (sont) à faire parvenir à Inter-Réseaux **au plus tard le 1^{er} Septembre 2017 à 23h59 GMT**, composé(s) des éléments suivants:

- La(les) proposition(s) technique(s) et financière(s) du prestataire
- Le(les) CV(s) du (des) consultant/e(s)
- Des références de travaux et écrits réalisés sur le sujet
- Tout autre élément jugé utile

Le(s) dossier(s) est (sont) à envoyer par Email aux deux adresses suivantes : marion.guillet@inter-reseaux.org, copie à MNaindoubaba@oxfam.org.uk.

Les soumissions reçues après la date et l'heure limites indiquées ci-dessus ne seront pas considérées.

Ouagadougou, le 11/08/2017

Les équipes OXFAM et Inter-réseaux